

irréalisable. Elle permet au surplus d'éviter certains problèmes que rencontrent actuellement les négociateurs, dans la mesure où elle n'entraîne pas des calculs complexes d'équilibre et laisse aux pays dotés d'armes nucléaires une certaine souplesse dans l'ajustement de leur puissance, grâce à l'usage des techniques existantes. Enfin, elle peut diminuer les risques de conflit qui accompagnent fatalement l'essor technique issu de la concurrence stratégique.

L'intention dernière d'une stratégie de l'asphyxie est d'arrêter la course aux armements dès l'étape du laboratoire. Mais toute offre visant à stopper cette course à un stade ultérieur constitue un progrès réel vers le désarmement. En ce sens, le président des États-Unis a fait montre de clairvoyance, au cours des dernières semaines, en remettant à plus tard toute décision sur la fabrication d'un nouveau type d'arme tactique nucléaire. Nous devons tous espérer que la réponse de l'Union soviétique à ce geste permettra de retarder indéfiniment la décision à cet égard.

La non-prolifération

Voilà pour la dimension verticale de la question nucléaire. Permettez-moi maintenant de traiter de la dissémination horizontale des techniques nucléaires.

Certains envisagent la prolifération des armes nucléaires avec résignation. Ils soutiennent qu'elle est inévitable et ne voient donc aucune utilité à imposer des contraintes indues aux échanges internationaux, dans le domaine de l'énergie nucléaire, comme façon d'enrayer le processus.

Je ne partage pas cette façon de voir. Je remarque avec satisfaction que la liste des pays qu'on dit prêts à se doter d'armes nucléaires n'est pas très différente de ce qu'elle était il y a une dizaine d'années. Je crois qu'une plus grande dissémination des armes nucléaires n'est pas très différente de ce qu'elle était il y a une dizaine d'années. Je crois qu'une plus grande dissémination des armes nucléaires réduirait sérieusement la sécurité mondiale et qu'il incombe donc aux gouvernements de définir leurs politiques en postulant que cette prolifération peut être contenue.

Le Canada a peut-être fait davantage que la plupart des autres pays pour encourager la mise en place d'un système efficace de non-prolifération. Cela tient, en partie, à des données de notre histoire. Mais, surtout, cela rejoint l'opinion publique canadienne qui ne croit pas que nous servirions la cause d'un ordre mondial rationnel si nous négligions d'assujettir nos exportations nucléaires aux garanties les plus sûres.

Je n'estime pas devoir justifier la politique de garanties qu'impose le Canada, bien que d'aucuns la juge trop sévère. Le Canada ne demande à autrui que ce qu'il s'est lui-même imposé de plein gré en adhérant au Traité sur la non-prolifération. Nous avons refusé de subordonner nos exigences de garanties à nos intérêts commerciaux et nous n'avons pas hésité à perdre des marchés lorsqu'on n'acceptait pas nos conditions. Par ailleurs, nous avons partagé librement notre technique avec les pays en voie de développement et nous avons exigé les mêmes garanties de tous, sans traitement différentiel et sans tenter d'établir une distinction entre les intentions et les possibilités d'utilisation des installations nucléaires.